

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du territoire
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK

V/Réf : U04/YS/AM/7216
N/Réf. : AVL/ah/etb-2121/S383
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ETTERBEEK. Rue Peter Benoît, 7. Demande de permis d'urbanisme pour la régularisation d'une transformation située en façade arrière de la maison.

En réponse à votre courrier du 27 décembre 2005 sous référence, réceptionné le 4 janvier 2006, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis concernant l'objet susmentionnée, émis par notre Assemblée en sa séance du 11 janvier 2006.

La demande concerne la régularisation d'une transformation intervenue au rez-de-chaussée d'un bien situé dans la zone de protection de la maison classée située 2-4, rue Peter Benoît. L'intervention a consisté à inverser la cuisine et la cour intérieure située en façade arrière du bien. N'entravant pas les perspectives sur et depuis la maison classée, cette transformation n'appelle pas de remarques de la CRMS.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. – D.U. / A.A.T.L. – D.M.S.